



FORMATION EN PRESENTIEL

VACCINATION ANTIGRIPPALE EN OFFICINE

OBJECTIF

Organiser la vaccination à l'officine selon la réglementation en vigueur

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- o Obtenir la validation de fin de formation permettant au pharmacien la pratique de la vaccination contre la grippe à l'officine.
- o Mettre en œuvre les mesures de prévention antigrippales
- o Transmettre des connaissances sur le virus de la grippe
- o Communiquer sur la vaccination antigrippale
- o Organiser la vaccination à l'officine selon la réglementation en vigueur
- o Réagir de manière adaptée face à un accident avec exposition au sang et face à une réaction anaphylactique post vaccinale.

Tarif

380 € NET
par Apprenant

Réf.

PRO-000029

Contact

0760429093
i.dazet@formation-st-pierre.fr
www.formation-st-pierre.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens officinaux

PRÉ-REQUIS

- Titre de Docteur en Pharmacie



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

8 mini > 14 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

PROGRAMME

Partie I : Rappels sur les vaccinations pouvant être pratiquées par les pharmaciens d'officine

- Les principes de base
- Recommandations sur la vaccination antigrippale
- La population cible
Evolution de taux de couverture vaccinale
Données de mortalité et morbidité
- Immunité de groupe
- Les contre-indications et effets indésirables, déclaration d'un effet indésirable
- Efficacité, efficacité globale de la vaccination grippale selon l'âge et le terrain
- Les schémas particuliers de vaccination
- Les possibilités de Co-administration avec d'autres vaccins
- Les sites d'injections en général et pour les patients sous anticoagulants ou anti-agrégants plaquettaires.
- Connaitre les précautions à prendre
- Les principales sources d'informations disponibles

Partie II : Communication dans le cadre de la vaccination grippale par le pharmacien

- Echanger avec sa clientèle et expliquer au public le développement du rôle des pharmaciens comme professionnel de santé dûment formé au processus de la vaccination grippale.



Repondre aux questions de sa clientèle en matière de vaccination antigrippale mais sans en faire la promotion.

- Hésitations vaccinales
 - Questions pharmacologiques
 - Bénéfices attendus individuels et collectifs
 - La prise en charge par l'assurance maladie et les mutuelles.
- b) Positionnement de la vaccination grippale recommandée par rapport à d'autres produits se prévalant notamment naturels
- c) La mise en place d'une communication interprofessionnelle (médecin traitant, infirmiers...), contribuer à la traçabilité de la vaccination des patients

Partie III Organiser la vaccination en pharmacie

- a) Décrire/mettre en place le protocole
- a. Recueil du consentement de la personne
 - b. Administration du vaccin
 - c. Traçabilité du vaccin administré et de l'acte vaccinal
 - d. Notification de l'acte au médecin référent du patient
 - e. Elimination des déchets
 - f. Gestion de la chaîne du froid
- b) Identifier les problèmes cognitifs qui nécessiteraient d'orienter vers le médecin traitant
- c) Décrire l'Organisation de l'espace de confidentialité
 - d) Gestion d'un accident d'exposition aux liquides biologiques
 - e) Gestion d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée
 - f) Les outils de recueil des informations et de traçabilité des actes vaccinaux.

Partie IV accueil des patients et mise en pratique de la vaccination

4A Accueil et vérifications

- a) Identifier les personnes éligibles
- b) Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à la vaccination en pharmacie
- c) Repérer les contre-indications médicales
- d) Analyse de la prescription médicale (souvent pluri –médicamenteuse, avec repérage des anticoagulants...)
- e) Repérer les situations justifiant une orientation vers une consultation médicale

4 B. L'administration du vaccin

- a) Expliquer à son patient le déroulement de l'acte
- b) Les mesures d'hygiène préalables à la vaccination
- c) Mise en pratique de la vaccination sur un simulateur de formation et apprentissage des techniques intramusculaires et sous-cutanées.
- d) Cas particuliers de vaccination : personne diabétique, sous chimiothérapie, porteuse de tatouages, sous anticoagulants, personne qui a eu un curage ganglionnaire axillaire etc....

Partie V . Evaluation des compétences acquises au cours de la formation pour les parties I à IV :

- o Mises en situations simulées pour évaluer la bonne posture du pharmacien sur :
- L'accueil du patient
 - La vaccination en général et le déroulés de l'acte vaccinal
 - La qualité des échanges et des réponses aux éventuelles questions

LES PLUS

Formation en binôme pharmacien infirmier



INTERVENANT(S)

Docteur en pharmacie
Infirmière DE

ÉVALUATION

Évaluations des connaissances en début et
fin de programme

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation